

Mobilité dans le quartier Lecharlier

Un plan de mobilité pour le quartier Lecharlier

En collaboration avec les habitants de l'avenue F. Lecharlier et des environs, la commune de Jette souhaite mener une réflexion sur la mobilité dans le quartier, en vue d'un réaménagement futur. Vers où voulons-nous aller ? Qu'est-ce qui fonctionne ou non aujourd'hui en matière de mobilité ? Que pouvons-nous améliorer à court terme grâce à un plan de circulation ? Que souhaitons-nous à plus long terme ?

Par « quartier Lecharlier », nous entendons la zone délimitée par le boulevard de Smet de Nayer, l'avenue C. Woeste, l'avenue Carton de Wiart et l'avenue de Jette.

La commune a déjà listé une série de questions importantes à traiter : améliorer les espaces publics, rendre les abords d'écoles plus sûrs, offrir plus de confort aux piétons, rendre les pistes cyclables plus sûres, assurer la fluidité des transports publics. La commune souhaite également demander aux habitants, commerçants et écoles du quartier ce qui est important pour eux en termes de mobilité. Dès le début et tout au long de ce projet, les différentes parties prenantes seront impliquées. Pour ce faire, 4 moments d'échange sont prévus lors d'ateliers de quartier. Vous trouverez en outre toutes les informations concernant les différentes étapes et les résultats atteints sur cette page web.

Dans un premier temps, nous demanderons aux habitants, aux commerçants et aux écoles de nous transmettre des informations sur les **principaux points noirs en matière de mobilité** dans le quartier : insécurité, manque de confort, etc. Il est tout aussi important de penser à ce que l'on veut atteindre et de se faire une **image de l'avenir** du quartier, en matière de mobilité. Comment transformer notre quartier en un endroit où il fait bon vivre, où tout le monde, y compris les enfants et les personnes moins mobiles, peuvent se déplacer de manière autonome dans un environnement calme et sain, où il est agréable et sûr de marcher et de faire du vélo, où les transports en commun sont facilement accessibles, où la voiture circule, mais ne domine pas, ... ?

Nous déterminons ensuite très concrètement les **objectifs en termes de mobilité** que nous souhaitons atteindre dans le quartier Lecharlier. Et nous réfléchissons ensemble aux **solutions** face aux problèmes de mobilité actuels.

Quand nous aurons une vision plus claire de l'avenir et des objectifs, nous développerons un **plan de mobilité** adapté au quartier : un ensemble de **mesures concrètes** qui apportent des améliorations tangibles à court terme pour nous rapprocher de cet avenir.

Après cela, nous regarderons encore plus vers **l'avenir**. Quelles sont les priorités à mettre en route pour des améliorations sur le plus long terme ? Et quels sont les projets test qui peuvent être organisés avec les résidents, les commerçants et les écoles ?

Participez !

Venez réfléchir à la mobilité dans votre quartier. Que vous soyez résident, commerçant ou employé, parent ou étudiant, jeune ou vieux, ... Parce qu'ensemble, vous vivez quotidiennement la quartier, nous voulons partir de ce que vous savez et réfléchir sur la façon dont les choses se passent maintenant, de ce que vous aimeriez voir changer.

La meilleure manière de vous impliquer est de suivre tout le processus. Les personnes présentes au premier atelier de quartier sont invités personnellement et en priorité aux ateliers suivants.

1. Le quartier aujourd'hui (principaux points noirs en matière de mobilité et vision sur l'avenir)
2. Le quartier demain (première partie : objectifs et premières pistes de solutions)
3. Le quartier demain (deuxième partie : scénarios des plans de circulation)
4. Le quartier après-demain (plan de mise en œuvre : priorités, co-création)

Sur www.jette.be (A votre service – Mobilité – Participation) vous trouverez un rapport ou une note après chaque étape, afin de rester informé, même si vous ne pouvez être présent à chaque atelier.



Atelier de quartier 1 – Le quartier aujourd'hui – 2 mars 2020 à 19h30

La vision pour le quartier. Qu'aimons-nous dans le quartier et son espace public ? Quelles améliorations souhaiterions-nous voir dans l'espace public d'ici 10 ans ?

Les points noirs de la mobilité. Sur un plan de rues du quartier, vous indiquerez des points noirs de toutes sortes, pour tous les types d'utilisateurs et modes de transport. Nous cartographierons cela ensemble et discuterons pour tout comprendre. Nous rechercherons ensemble les problèmes fondamentaux et les endroits les plus difficiles.

Et le résultat ?

Les experts en mobilité de TRIDÉE étudieront les points noirs et les exploreront plus en profondeur. Le rapport et cette analyse complémentaire seront compilés dans un rapport sur cette page web.

Atelier de quartier 2 – Le quartier demain (première partie) – 27 avril 2020 à 19h30

Les objectifs. La commune présentera ce qui a déjà été décidé au niveau politique. Nous comparerons ces informations à la vision des citoyens pour le quartier. Quels objectifs spécifiques ressortent des décisions politiques et de la vision pour le quartier ?

Les solutions. Nous reprendrons le fil du dernier atelier. A partir des points noirs et des endroits problématiques les plus importants du quartier, nous chercherons ensemble des solutions qui pourraient servir de base à un plan de mobilité.

Atelier de quartier 3 – Le quartier demain (deuxième partie) – 15 juin 2020 à 19h30

Le plan de mobilité. A partir des objectifs, de la vision d'avenir pour le quartier, des problématiques et des pistes de solutions, deux scénarios sont présentés pour un nouveau plan de circulation. Ensemble, nous examinerons les options et évaluerons leurs forces et leurs faiblesses.

Nous étudierons également l'impact de ces scénarios sur le quartier, sur ses habitants et sur les autres parties prenantes.

Atelier de quartier 4 – Le quartier après-demain – 21 septembre 2020 à 19h30

Le plan de mise en œuvre. Quand le choix d'un scénario sera fait, nous développerons les mesures qui accompagnent le plan de mobilité et le scénario choisi. Nous penserons aux priorités : qu'est-ce qui est indispensable, qu'est-ce qui peut ou doit être fait en premier ?

La co-création. Nous examinerons également comment les résidents, les commerçants, les écoles, ... peuvent participer activement à la mise en œuvre du plan de mobilité, à travers la création de projets tests, en collaboration avec la commune. Nous regarderons quels projets déclenchent le plus d'enthousiasme et de détermination et où les meilleurs résultats peuvent être obtenus.

